

# « Pour être forte, une Chambre d'agriculture doit être en proximité avec les agriculteurs »

**Le plan stratégique voté par les élus de la Chambre d'agriculture a nécessité une nouvelle organisation. Explications du directeur général Emmanuel Lecomte**



**L**ors de son installation, le nouvel exécutif de la Chambre d'agriculture avait présenté un Plan stratégique. Où en est ce Plan ?

**Emmanuel Lecomte :** Effectivement l'actuelle mandature de la Chambre d'agriculture a débuté par la présentation d'un Plan stratégique, validé lors de la session de printemps l'an passé. Avec une volonté affirmée d'accompagner la transition de l'agriculture gersoise. Qu'elle soit purement économique ou agro-écologique, cette transition nécessite de basculer sur un accompagnement global des exploitations. D'où une réorganisation des services de la Chambre d'agriculture.

**Sur le fond, comment expliquez-vous ce besoin de réorganiser les services de la Chambre d'agriculture ?**

**EL :** Jusqu'alors nous étions dans une posture de conseil et d'expertise que nous prodiguions ponctuellement, à la demande des exploitants agricoles. Désormais, l'ambition de la Chambre d'agriculture est d'accompagner l'agriculteur dans la durée, dans le développement et la gestion de son entreprise, en lui apportant des réponses techniques ou une assistance en matière de réglementation, par exemple.

**Concrètement, comment mettez-vous en place cette volonté d'accompagnement global ?**

**EL :** Depuis plusieurs mois nous avons effectué un travail prospectif, pour s'offrir une visibilité des besoins, des attentes des agriculteurs. Ensuite, lorsque nous avons une « porte d'entrée », c'est-à-dire lorsque nous sommes entrés en

contact avec un exploitant, nous tirons sur le fil de la pelote pour déceler d'éventuels autres besoins. C'est un travail d'écoute plus approfondi, un accompagnement de longue durée qui s'engage alors. A ce stade, nous pouvons débiter une collaboration, sous la forme d'un package d'accompagnements par exemple.

**Cette ambition, cœur du projet stratégique porté par les élus de la Chambre d'agriculture, quel type d'organisation en interne a-t-elle suscité ?**

**EL :** Cette ambition a nécessité une remise à plat de notre organisation. Nous avons commencé par présenter notre projet aux salariés de la Chambre d'agriculture, afin qu'ils l'apprennent, le partagent et se positionnent sur les nouvelles missions que nous proposons. Nous tenions beaucoup à cette démarche qui a permis à chacun d'exprimer ses souhaits mais aussi de permettre l'éclosion de managers, souvent jeunes, pour répondre au mieux aux attentes des agriculteurs et au souhait de nos élus d'imaginer une Chambre d'agriculture 3.2.

Cette première étape réalisée, nous avons créé trois agences pour notre territoire.

**Pouvez-vous nous expliquer ce concept des trois agences et leur fonctionnement ?**

**EL :** Une Chambre d'agriculture n'est jamais aussi forte, aussi efficace que si elle est en proximité avec les agriculteurs. Or, pour parvenir à notre projet d'accompagnement global, il a fallu sortir de l'idée du conseiller expert sur tous les sujets - qui dans la réalité n'existe pas - pour aller vers

une équipe composée d'experts en divers domaines, capables de répondre à toutes les problématiques. Nous avons donc constitué trois agences : Portes de Gascogne tournée vers l'activité céréalière, les coteaux ; Armagnac-Adour consacrée à la viticulture, au maïs, à l'aviculture ; Auch-Astarac qui concerne davantage la polyculture élevage. Chaque « agence » est donc une équipe pluri-disciplinaire, composée d'agronomes, de conseillers bio, de conseillers à l'installation, à la réglementation, à l'énergie. Chaque agence est en capacité de répondre à toutes les questions des exploitants ou des collectivités de son territoire.

**Vous dites collectivités...**

**EL :** Effectivement, c'est une volonté forte de nos élus qui ont engagé depuis pas mal de temps des échanges avec les responsables des collectivités locales gersaises. L'idée est de nouer des relations qui se traduisent par des conventions entre ces collectivités et la Chambre d'agriculture qui pourra leur apporter ses compétences sur de nombreuses questions de ruralité. Nous avons eu un très bon accueil qui se poursuit avec les nouveaux élus des communes et intercommunalités.

Et cette volonté partenariale se traduit déjà par des conventions comme celle que nous avons signée avec la communauté de la Lomagne gersoise sous la forme d'un Plan de lutte contre l'érosion. Des formations, des diagnostics individualisés sont notamment à la clé de ce partenariat.

**Pensez-vous que cette organisation en « agence » a vocation à se déployer dans les territoires ?**

**EL :** Pour l'heure, cette organisation, en place depuis le début de l'année, a été réalisée par la constitution des équipes, par le regroupement des compétences et la création de ces agences dédiées à un des trois territoires cités. Quarante agents de la Chambre d'agriculture sont concernés. L'ambition est en effet d'aller encore plus près des agriculteurs, en installant physiquement ces agences dans les territoires. C'est ainsi que nous avons réservé des bureaux à Eauze, dans la future Maison de la viticulture. Par ailleurs, nous étudions des possibilités sur la zone Portes de Gascogne et nous avons l'ambition de saisir ainsi les opportunités qui se présenteraient.

**Vous évoquez quarante personnes concernées par cette organisation, est-ce à dire que les autres ne le sont pas ?**

**EL :** Non, l'ensemble des salariés de la Chambre d'agriculture est concerné. Si quarante personnes ont rejoint les agences, vingt autres ont intégré des services projets. Ils sont au nombre de deux : le service innovation système de production et le service filière alimentation tourisme. Ces deux services projets sont très importants car ils sont la tête chercheuse de notre structure. Ces services vont imaginer et initier des projets comme ceux autour de la filière avicole, les projets de « drive » ou de e-boutique comme celles mises en place à Auch (à la Maison de l'agriculture) ou au Château de Mons à Caussens. Six personnes travaillent quant à elles au développement du projet de Mons et une quinzaine d'employés des services supports sont eux aus-

si dans un mouvement de travail inter-service, en relation étroite avec les Chambres d'agriculture de l'Ariège et des Hautes-Pyrénées. L'ensemble de l'effectif de la Chambre d'agriculture est en ordre de marche et mobilisé dans cette nouvelle organisation.

**Quels sont, sur le terrain notamment, les premiers effets de cette nouvelle organisation ?**

**EL :** Comme je vous le disais, nous avons changé de posture. Nous sommes dans une approche différente qui privilégie la responsabilisation de l'exploitant agricole. Il nous dit « j'ai une difficulté », nous lui répondons « saisissez l'agence ». Et ainsi l'accompagnement global déclenche une relation régulière entre l'agriculteur et les divers techniciens de l'agence. Nous constatons une augmentation de près de 10% des contrats d'accompagnements ce qui signifie sans doute que l'offre correspond aux attentes des chefs d'exploitation.

**Quelles formes peuvent prendre les services proposés par les agences ?**

**EL :** Nous proposons des services collectifs, sous la forme de journées technique, par exemple. Ces services sont gratuits. Ou des services individuels qui eux ont un coût. Le prix de ces services doit couvrir les frais engagés - à l'heure où le financement public se raréfie - et être la bonne réponse à la demande de l'agriculteur. Notre démarche n'a aucune volonté de « faire du chiffre » mais de toucher le plus grand nombre et ainsi d'être au plus près de tous les agriculteurs qui ont besoin d'être accompagnés dans la réflexion stratégique de leur entreprise.